



CONSEIL COMMUNAL



Séance du 21 décembre 2020

Présents :

TOURNEUR Aurore, Bourgmestre,
ANTHOINE Albert, DENEUFBOURG Delphine, JAUPART Alexandre, GARY Florence, Echevins,
MINON Catherine, Présidente du C.P.A.S.,
BRUNEBARBE Ginette, BEQUET Philippe, DELPLANQUE Jean-Pierre, DUFRANE Baudouin,
JEANMART Valentin, MANNA Bruno, BAYEUL Olivier, MABILLE Jules, FOSSELARD Hélène, LAVOLLE
Sophie, SCHOLLAERT Michel, VERLINDEN Caroline, VERLINDEN Olivier, Conseillers communaux,
VOLANT David, Directeur général.



Objet n°10 : Approbation du budget communal ordinaire et extraordinaire 2021

Agent traitant : Jennifer NEYS

Le Conseil communal, réuni en séance publique,

Vu la Constitution, les articles 41 et 162 ;

Vu le Code de la Démocratie locale et de la Décentralisation, les articles L1122-23, L1122-26, L1122-30, et Première partie, livre III ;

Vu l'arrêté du Gouvernement wallon du 5 juillet 2007 portant le règlement général de la comptabilité communale, en exécution de l'article L1315-1 du Code de la Démocratie locale et de la Décentralisation ;

Vu le projet de budget établi par le collège communal ;

Vu le rapport favorable de la Commission visée à l'article 12 du Règlement général de la Comptabilité communale ;

Vu l'avis favorable de la Directrice financière en date du 09 décembre 2020 ;

Vu l'avis favorable du Codir ;

Attendu que le Collège veillera au respect des formalités de publication prescrites par l'article L1313-1 du Code de la Démocratie locale et de la Décentralisation ;

Attendu que le Collège veillera également, en application de l'article L1122-23, § 2, du Code de la Démocratie locale et de la Décentralisation, à la communication du présent budget, aux organisations syndicales représentatives ; ainsi qu'à l'organisation, sur demande desdites organisations syndicales, d'une séance d'information présentant et expliquant le présent budget ;

Attendu la génération et l'envoi par l'outil eComptes du tableau des prévisions budgétaires pluriannuelles ;

Considérant que les investissements inscrits au budget extraordinaire seront financés conformément à l'annexe 5. Les investissements financés par tout autre moyen que par prélèvement sur le fonds de réserve pourront faire l'objet d'un préfinancement sur le fonds de réserve ;

Après en avoir délibéré en séance publique,

DECIDE A L'UNANIMITE

Art. 1^{er}

D'arrêter, comme suit, le budget communal de l'exercice 2021 :



1. Tableau récapitulatif

	Service ordinaire	Service extraordinaire
Recettes exercice proprement dit	9.395.115,26	5.720.445,97
Dépenses exercice proprement dit	9.351.168,40	6.670.820,22
Boni / Mali exercice proprement dit	43.946,86	-950.374,25
Recettes exercices antérieurs	946.826,58	30.000,00
Dépenses exercices antérieurs	72.103,20	34.005,83
Prélèvements en recettes	0,00	1.129.380,08
Prélèvements en dépenses	180.763,20	175.000,00
Recettes globales	10.341.941,84	6.879.826,05
Dépenses globales	9.604.034,80	6.879.826,05
Boni / Mali global	737.907,04	0,00

2. Tableau de synthèse (partie centrale)

2.1. Service ordinaire

<u>Budget précédent</u>	Après la dernière M.B.	Adaptations en +	Adaptations en -	Total après adaptations
Prévisions des recettes globales	10.622.021,37	0,00	0,00	10.622.021,37
Prévisions des dépenses globales	9.695.194,79	0,00	0,00	9.695.194,79
Résultat présumé au 31/12 de l'exercice n-1	926.826,58	0,00	0,00	926.826,58

2.2. Service extraordinaire

<u>Budget précédent</u>	Après la dernière M.B.	Adaptations en +	Adaptations en -	Total après adaptations
Prévisions des recettes globales	3.376.393,41	0,00	-285.800	3.090.593,41
Prévisions des dépenses globales	3.376.393,41	0,00	-285.800	3.090.593,41
Résultat présumé au 31/12 de l'exercice n-1	0,00	0,00	0,00	0,00

3. Montants des dotations issus du budget des entités consolidées

	Dotations approuvées par l'autorité de tutelle	Date d'approbation du budget par l'autorité de tutelle
CPAS		Montant balise – budget non encore voté
Fabriques d'église :		
BRAY	1.083,33 €	Avis Estinnes 26/10/2020 Approbation Binche => 21/12/2020
Estinnes-au-Mont	189,00 €	21/12/2020
Estinnes-au-Val	5.297,65 €	26/10/2020
Fauroeux	3.448,44 €	26/10/2020
Peissant	5.831,10 €	26/10/2020
Vellereille-les-Brayeux	8.479,34 €	26/10/2020
Croix-lez-Rouveroy	4.712,95 €	Conseil janvier 2021
Vellereille-le-Sec	3.841,51 €	Conseil janvier 2021
Haulchin		Budget non déposé
Rouveroy		Budget non déposé
Zone de police		Budget non voté
Zone de secours		Budget non voté
Autres (<i>préciser</i>)		



Art. 2.

De transmettre la présente délibération aux autorités de tutelle, au service des Finances et à la receveuse régionale

Par le Conseil communal,

*Le Directeur général,
(signé) David VOLANT*

*La Bourgmestre-Présidente,
(signé) Aurore TOURNEUR*

Pour extrait conforme à l'original. Fait à Estinnes, le 16 mars 2021.

*Le Directeur général,
David VOLANT*

*La Bourgmestre,
Aurore TOURNEUR*

